

Comité de parents CSSHC - 2022-2023

Postes		Responsables	
Président Responsable de la collation École du Parchemin		Christopher Huard-Lamothe	
Vice-président Représentant du comité de parents au comité culturel du CSSHC Membre parent - District 5 Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Ste-Edwidge et Ligugé		Maxime Paradis	
Secrétaire Déléguée substitut à la Fédération des comités de parents du Québec Membre parent - District 1 Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents		Annie Hébert	
Trésorier Délégué 2 à la Fédération des comités de parents du Québec Membre parent - District 4 École secondaire La Frontalière et écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X		François Lessard	
Responsable de l'aide technique et informatique École Louis-Saint-Laurent		Ghislain Lafortune	
Délégué 1 à la Fédération des comités de parents du Québec Représentant du comité de parents au comité du transport du CSSHC Membre parent - District 2 Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre- Dame de-Lorette, Notre-Dame-du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur		Antoine Prévost	
Membre parent - District 3 Ecoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée		Martine Tremblay	
Représentante du comité de parents au comité EHDAA		Sophie Lanciaux	
Secteurs	Écoles	Représentants	Substituts
COATICOOK	École Gendreau	Anne Courtemanche	Aucun
	Ecole Louis-Saint-Laurent	Ghislain Lafortune	Cathy Lavoie
	Ecole Monseigneur-Durand	Marie-Lune Déry	Marie-Pier Lévesque
	Ecole Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	Catherine Quirion	Véronique Fontaine
	Ecole Sacré-Cœur	Sophie Lanciaux	Pierre-Luc Lussier
	Ecoles Sainte-Edwidge et Ligugé	Sophie Fontaine	Aucun
	Ecole Saint-Luc	Josianne Bastien-Bonsant	Joanie Morin
	Ecole Sancta-Maria	Marie-Pier Beloin	Annie Martel
	Ecole secondaire La Frontalière	François Lessard	Kevin Roy
EAST ANGUS	École des Trois-Cantons	Marie-Hélène Daigle	Aucun
	Ecole du Parchemin	Christopher Huard-Lamothe	Aucun
	Ecole Notre-Dame-de-Lorette	Antoine Prévost	Françoise Ruel
	Ecole Notre-Dame-du-Paradis	Nadia Béland	Marie-Eve Gagnon
	Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Valérie Lizée	Stéphanie Roy
	Ecole Saint-Camille	Maxime Paradis	Aucun
	Ecole Saint-Paul	Aucun	Aucun
	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	Genest Hudon	Karine Henri-Bibeau
LAC-MÈGANTIC	École d'Audet	Sylvie Tardif	Jackie Couture
	Ecole des Monts-et-Lacs	Philippe Allard	Aucun
	Ecole de la Feuille-d'Or	Annie Hébert	Sandra Poirier
	Ecole de la Rose-des-Vents	Kim Rousseau	Shirley Bilodeau
	Ecole de la Source	Julie Lacroix	Marie-Pier Rouillard-Lavoie
	Ecole de la Voie-Lactée	Joanne Bouchard	Aucun
	Ecole Sainte-Cécile	Josée Rancourt	Nancy Walsh
	Ecole de Saint-Romain	Isabelle Quirion	Yannick St-Onge
	Ecole des Monts-Blancs	Jacques Vézina	Marie-Eve Giroux
	Ecole des Sommets	Audrey Suzanne Perreault	Véronique Gosselin
	Ecole Notre-Dame-de-Fatima	Marie-Doyon	Julie Hamel
	Ecole Sacré-Cœur	Aucun	Aucun
1			



## Comité de parents du CSSHC

# **BILAN ANNUEL 2022-2023**

### En bref:

3 secteurs, 30 écoles, 50 délégués et substituts

Une année d'agrandissements d'écoles!

Consultation pour le nouveau PEVR

Total des rencontres: 8

Des représentants aux différents comités :

Conseil d'administration
Comité EHDAA
Comité du transport scolaire
Comité culturel
Fédération des comités de parents du Québec

L'élève au cœur de toutes les décisions

### Compte-rendu de l'année scolaire 2022-2023

- Plusieurs fois pendant l'année scolaire, le Comité de parents est consulté par le CSSHC sur différents sujets en développement ou en réflexion. En voici quelques exemples pour l'année qui vient de se terminer :
  - Renouvellement du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
  - Les règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles.
  - Les calendriers scolaires (plan triennal).
  - Politique de l'adaptation scolaire.
  - Politique de frais de déplacement et de séjour.
- Élection des membres « parents » au Conseil d'administration : À toutes les années, depuis la formation du CSSHC, le processus de vote par lequel les membres « parents » du Conseil d'administration sont nommés est orchestré par le Comité de parents. Cinq membres sont donc nommés pour représenter chacun des districts du centre de services.
- Les membres du Comité de parents ont aussi la chance de participer à plusieurs forums de discussions et formations, organisées par la Fédération des comités de parents du Québec. Certains sujets traités pendant la présente année :
  - o Plusieurs capsules sont ajoutées à la banque de formation à chaque année.
  - Accentuer la formation offerte gratuitement aux parents.
  - Présentation du nouveau PortailParents.ca.
  - Changements à venir à la Loi sur l'instruction publique en lien avec la réforme.
  - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
  - Journée nationale de l'engagement parental.
- Nous avons eu la chance, cette année, d'avoir deux représentants très actifs au Comité EHDAA, comité visant les parents accompagnant des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Quelques sujets discutés cette année :
  - Les ressources disponibles pour les parents accompagnant un ou plusieurs élèves EHDAA.
  - Formation sur l'aide aux devoirs.
  - Budget pour trousses adaptées.
- Plusieurs agrandissements d'école ont été terminés ou débutés cette année. Plusieurs enjeux de gestion se sont soulevés pour les parents, eux qui ont dû modifier plusieurs fois leur routine afin de faire face à ces changements.
- Deux ateliers de consultation ont eu lieu, permettant l'échange entre les délégués/substituts de sujets touchant plusieurs parents.
  - o Approche des parents aux rencontres avec les enseignants/professionnels
    - Généralités sur les rencontres :
      - Rendre la rencontre avec les parents obligatoire pourrait permettre une meilleure transmission de l'information et permettre d'établir un moyen de communication clair pour l'année à venir.
      - Éviter les rencontres de dernière minute.
      - Permettre des rencontres en visioconférence.

- Avantages d'une rencontre efficace parent/enseignant ou professionnel :
  - Permettre un contact humain et nous permettre de voir ce que le bulletin ne nous dit pas. Démontrer l'implication du parent.
  - Trouver le moyen d'identifier le positif aux comportements plus difficiles.
  - Aider les parents à guider les devoirs de leurs enfants.
- Points à analyser lors de la rencontre (pour le parent).
  - Cohérence de l'apprentissage entre l'école et la maison.
  - Évaluer les différences entre l'école et la maison sur l'environnement d'apprentissage.
- Questions pertinentes à poser aux enseignants/professionnels :
  - Quels défis je peux donner à mon enfant pour qu'il puisse se développer encore plus?
  - Quels sont les points qui méritent des félicitations particulières (aptitude/résultat sortant du lot).
  - Quel est le fonctionnement de la classe, la routine et le mode de vie?
  - Quels sont les principaux intérêts de l'enfant au moment de la rencontre?

#### Favoriser la communication entre les enseignants et les parents

- La première rencontre!
  - ❖ Participer à la première rencontre de l'année est un point crucial à la communication entre le parent et les enseignants/professionnels tout au long de l'année.
  - La première rencontre permet aussi d'adapter le mode de communication avec les parents présentant de la difficulté avec la lecture, avec les technologies, etc.
  - Établir la méthode et la fréquence des communications est primordial. Que ce soit par courriel, ClassDojo, Google Classroom, Mozaik ou par téléphone, la fréquence des suivis démontre l'importance du travail d'équipe entre les enseignants/professionnels et les parents.
  - ❖ Au secondaire, établir un seul système de communication clair entre les parents et TOUS les enseignants d'un même niveau.

### Objectifs du Comité de parents 2023-2024

- Accroitre le support et la formation rendus possibles aux parents.
- Accroitre le support offert aux représentants/substituts des différents conseils d'établissement.
- Accroitre la représentation du comité dans les écoles, afin de combler les postes de représentants et de substituts.
- Créer des ateliers de consultation avec les acteurs du milieu, permettant un cheminement des démarches entamées.
- Augmenter la visibilité du Comité de parents ainsi que tous les comités associés.